



Acord obligatoire du pere pour demande de dérogation

Par **chouchou33**, le **31/05/2008** à **20:08**

bonjour,rnmon mari s'est opposé à ma demande de dérogation pour ma fille en septembre, il a fait blocage à la mairie sans motifs reels (j'ai la garde et il habite dans un autre département).rnJe veux refaire une demande cette année pour que ma fille soit dans l'école ou je travaille et non pas à l'école de mon domicile (il y a 10 minutes entre les 2)rnDois-je le prévenir ? rnDois obtenir son accord préalable ?rndois-je juste le prévenir qd ce sera fait ?rnrsachant qu'il a saisi un juge pour enfant et que nous sommes sous le coup d'une AEMO

Par **novice43**, le **01/06/2008** à **13:53**

bonjour,rnrnrnlisez ce qui suit dans le lien :rnrn
http://forums.france5.fr/lesmaternelles/Separationdivorce/Residencealternee/convocation-changement-ecole-sujet_955_1.htmrnrncordialement,